

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 21 FÉVRIER, 1881.

No. 21.

Un ami.

Sur les aspérités du chemin de la vie,
Qu'il est doux pour un cœur de semer, chaque
[jour,
De semer sur ses pas un peu de sympathie
Afin de moissonner plus tard un peu d'amour !

Quand des flots de douleur débordent de votre
[âme,
Que la déception trompe tous ses desirs,
Que des pleurs ont voilé ce beau regard de flam-
[me,
Que l'ennui gémisse au sein de tous ses vains plai-
[sirs ;

Quand nul être vivant, quand rien dans la nature,
Ne peut chasser du cœur un vague désespoir,
Qui rongé lentement l'âme de sa morsure
Et réduit à néant ce qui restait d'espoir ;

Passant, par un beau jour, rêveur et solitaire,
Concentrant avec peine une amère douleur,
Voyant des pleurs secrets, disant une prière,
N'avez-vous rencontré sur votre route un cœur !...

Un cœur... pour dissiper tout lugubre fantôme
Et de ces longs malheurs parer un peu les coups ;
Un cœur... pour soulager ; pour mettre un peu
[de baume
Sur votre âme souffrante et pleurer avec vous !...
I. V. R.

Québec, 21 février 1880.

Les Récollets à Québec.

III

*Les Récollets à Québec depuis la conquête
du Canada par l'Angleterre jusqu'à
leur extinction (1759-1849.)*

(Suite et fin.)

Cette dernière partie de l'histoire de nos Récollets aura très peu d'étendue. Le changement de domination fut pour la famille franciscaine, comme pour celle des Jésuites du Canada, un événement fatal ; aussi, depuis cette époque, voyons-nous avec regret ces bons religieux dépérir chaque année et traîner une pénible existence. Je les comparerais volontiers à ces grands hommes qui ont fourni une brillante carrière, rendu des services immenses à leur patrie, rempli l'univers de leur nom et qu'une maladie incurable conduit lentement et obscurément au tombeau ; ils sont presque complètement couverts du voile de l'oubli, lorsque la mort vient enfin les frapper. C'est ainsi que s'éteignirent les Récollets : premiers apôtres de la Nouvelle-France, ils avaient enduré pour Jésus-Christ et son évangile toute espèce de privations et de souffrances ; leur crédit à la cour et auprès des gouverneurs de la colonie

avait été considérable ; ils avaient joué un rôle important à tous égards, et leurs services incontestables devaient couvrir en quelque sorte les torts qu'ils avaient pu avoir dans le cours de leur longue carrière ; mais, après la conquête, cet ordre religieux s'affaiblit et s'étiola, pour ainsi dire, sous l'étreinte des vainqueurs ; la vie semble se retirer de ce grand corps ; on sent qu'il va bientôt mourir ; l'oubli et le vide se font insensiblement autour de lui, et lorsque la mort vient frapper son dernier coup, l'insouciance humaine n'a plus une seule larme à verser ; l'ingratitude a déjà passé l'éponge sur le cercueil qui recouvre ces restes vénérables et a effacé dans les âmes presque tout souvenir des bienfaits reçus.

Le trente-troisième article de la capitulation de Montréal, tel que proposé par le marquis de Vaudreuil, portait que les communautés des Jésuites, des Récollets et des Sulpiciens, seraient maintenues dans leurs constitutions et privilèges. Mais le général Amherst avait écrit au bas de cet article : "Refusé jusqu'à ce que le plaisir du roi soit connu." Ce refus du commandant anglais jetait nos religieux dans une terrible perplexité ; c'était une véritable épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes ; avec les idées d'intolérance religieuse qui régnaient encore à cette époque à la cour d'Angleterre, ils pouvaient s'attendre à chaque instant à voir le roi signer l'arrêt définitif de leur suppression. Ces craintes paraissaient d'autant mieux fondées que le fanatisme protestant mettait tout en œuvre à Londres pour empêcher même la nomination d'un évêque catholique au siège de Québec, devenu vacant par la mort de Monseigneur de Pontbriand (1760). "Que nous sommes tristes ! écrivait Monsieur Gravé, prêtre du Séminaire, le 25 octobre 1763, à Monsieur de Villars qui était alors à Paris ; il y a deux jours que nous reguemes l'affligeant règlement de la cour qui nous refuse un évêque comme une chose contraire aux lois de la Grande-Bretagne. Les Jésuites et les Récollets mourront chez eux, mais n'auront point de successeurs....." Le traité de Paris, conclu la même année entre la France et l'Angleterre, ne pouvait les rassurer complètement. En effet,

par ce traité, Sa Majesté Britannique s'engageait à "donner les ordres les plus efficaces pour que ses nouveaux sujets catholiques pussent professer le culte de leur religion, selon les rites de l'Eglise de Rome, *autant que les lois de l'Angleterre le permettront.*" Ces restrictions n'étaient pas de nature à inspirer aux religieux établis au Canada une grande confiance dans l'avenir ni à leur garantir une profonde sécurité. Les espérances qu'ils avaient nourries jusque-là de voir le Canada passer de nouveau sous le sceptre de la France, s'étaient évanouies sans retour. A moins d'un changement subit et imprévu dans l'état des esprits en Angleterre, les religieux de notre pays devaient s'attendre de voir dans un avenir peu éloigné leur personnel s'éteindre avec leurs propriétés dont le gouvernement finirait par s'emparer.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il y eut encore des professions religieuses chez les Récollets longtemps après la conquête. En effet, lorsque Monseigneur Hubert, par une ordonnance en date du 14 septembre 1796, décréta, en vertu de pouvoirs accordés par le Saint-Siège, la sécularisation des Récollets, il fit une mention expresse de religieux *clercs et laïques* qui avaient fait leur profession depuis 1781 dans leur convent de la haute-ville.

Cette ordonnance fut rendue huit jours après le violent incendie qui avait dévoré le convent et l'église de ces religieux. Le 6 septembre 1796, le feu se déclara dans une maison de la rue St-Louis, Les flammes, poussées par un vent impétueux, se communiquèrent bientôt à l'établissement des Récollets. Au bout de quelques heures il ne restait plus de ce magnifique édifice qu'un monceau de cendres fumantes. C'est sur l'emplacement de ces ruines que s'éleva plus tard la cathédrale anglicane.

Les Récollets se trouvaient sans abri et complètement ruinés ; ils ne pouvaient songer à rebâtir leur monastère ; l'état de dénuement dans lequel les avait jetés cette catastrophe et le petit nombre de religieux auquel ils se trouvaient réduits rendaient cette entreprise inutile et même irréalisable. L'évêque de Québec, par son ordonnance, permit à ceux qui le désiraient de se retirer dans leur maison de Montréal ; il accorda aux

autres, en vertu de pouvoirs octroyés par le souverain pontife, la faculté de demeurer où ils voudraient, les dispensant des observances conventuelles et de la vie commune. Ils pouvaient continuer de porter l'habit franciscain, étaient tenus de garder leur vœu de chasteté, ne pouvaient acquérir de biens-fonds et demeuraient soumis à la juridiction de l'ordinaire.

Ainsi se trouva dispersée cette ancienne famille monastique après un séjour de cent quarante ans à Québec.

Quelques Frères Récollets usèrent de la permission qui leur était accordée de vivre en dehors de leur communauté et fournirent encore une très longue carrière. Ainsi nous voyons que le Frère Paul (Thomas Fournier) ne mourut qu'en novembre 1848, à l'Hôpital-Général de Montréal et fut inhumé dans la cathédrale. Le Frère Marc, qui résidait à St-Thomas de Montmagny, le suivit dans la tombe en mars 1849; il fut le dernier représentant de son ordre au Canada.

Mais il en est un dont le souvenir est encore vivace au milieu de la population de Québec. Toutes les personnes qui ont dépassé l'âge de quarante ans ont eu l'occasion de voir et de connaître le bon Frère Louis. Il habitait une petite maison située rue St-Vallier, dans le voisinage de l'Hôpital-Général; sa vie était une suite non interrompue de toute sorte de bonnes œuvres. Il se procurait par son travail une modeste subsistance; son occupation ordinaire était de confectionner des hosties pour les églises de Québec et des paroisses environnantes. L'ancienne église des Récollets, devenue celle de l'Hôpital-Général, était l'objet de ses prédilections; il avait sa place marquée au sanctuaire; on aimait à l'y retrouver sous le costume de saint François qu'il portait si dignement.

Chaque dimanche, à une certaine époque, le Frère Louis faisait une instruction familière en forme de catéchisme aux enfants du faubourg St-Vallier, réunis dans l'église de l'Hôpital.

Le jeudi il venait ordinairement prendre le dîner au Séminaire, et lorsqu'il assistait aux offices de la cathédrale il se plaçait au bas-chœur.

Par son testament il légua aux pauvres de l'Hôpital le peu de linge qu'il avait à son usage.

Il vivait depuis cinquante-deux ans en son particulier, lorsqu'il plût à Dieu de l'appeler à une vie meilleure. Il mourut le 9 août 1848, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, et fut inhumé avec honneur et grande solennité dans le sanctuaire de l'église Saint-Roch.

Un tiers de siècle s'est déjà écoulé de-

puis que le dernier représentant de la famille franciscaine des Récollets a disparu de la scène du Canada; il m'était conséquemment plus facile de juger avec impartialité tous les faits de leur intéressante histoire. Si la force des choses et le changement de domination les a contraints de disparaître d'un pays où leurs labeurs semblaient leur avoir acquis un inviolable droit de cité, il est juste au moins que la postérité et même que nos contemporains ne perdent pas le souvenir des premiers missionnaires de notre ville de Québec. Leur zèle, leur dévouement héroïque à la cause de la religion et de la patrie, les fatigues et les privations inhérentes à de longs voyages chez les tribus barbares, leurs fonctions d'aumôniers dans les expéditions guerrières de l'époque, d'ambassadeurs pour les traités de paix, de premiers instituteurs de la jeunesse canadienne, leur vie de sacrifice et de mortification dans les missions lointaines, leurs démarches courageuses auprès du roi en faveur des colons opprimés, voilà autant de titres que ces bons religieux ont à notre reconnaissance. Nous n'avons dans nos murs, pour perpétuer leur mémoire, ni une colonne de bronze, ni une statue de marbre, ni même un nom vivant; tout a disparu. Si nous ne voulons pas que les traditions s'altèrent bientôt au contact des années et de générations peu soucieuses de leurs devancières, hâtons-nous de les consigner dans les fastes de notre histoire et de leur donner ainsi une sorte de consécration et d'immortalité. La reconnaissance est une dette du cœur qui oblige les sociétés comme les individus: malheur au peuple qui, ne scrutant que les fautes, oublie trop facilement les vertus et l'héroïsme des ancêtres; il ne mérite plus que Dieu lui envoie des sauveurs au jour des grandes calamités.

FRANCISCUS.

P. S. On nous écrit de Montréal que l'appellation de *père spirituel* des Récollets, donnée au comte de Frontenac dans certains documents de l'époque, signifie que ce gouverneur était leur père, non selon la nature ou la chair, mais seulement selon l'esprit. Il leur servait de *père*, c'est-à-dire de protecteur spécial pour toutes leurs affaires temporelles. Comme ces pauvres religieux ne pouvaient rien posséder ni amasser, M. de Frontenac était chargé du soin de faire leurs provisions du lendemain et de les protéger d'une manière toute particulière, tandis que les autres bienfaiteurs de leur ordre n'étaient que de simples protecteurs.

F.

L'Abaille.

"Fortan et hæc olim meminisse iuvabit"

QUEBEC, 21 FÉVRIER 1851.

Encore cette cuillère.

Nous laissons avec plaisir la parole à notre ami Arago.

Monsieur le rédacteur,

"J'ai lu le problème posé par un de vos correspondants de la République voisine, je l'ai médité avec toute l'ardeur d'un disciple de Ganot, et sans avoir la prétention d'insérer dans vos modestes colonnes, de lumineuses explications, je réclame seulement un petit espace pour soumettre à l'examen de vos lecteurs le résultat de mes réflexions.

"Il s'agit donc de connaître la raison pour laquelle une cuillère, placée dans un verre où l'on verse de l'eau bouillante, empêche celle-ci de faire éclater le verre. Avant de répondre directement à cette question, je crois nécessaire, pour la clarté de la discussion, d'établir la cause pour laquelle un verre éclate sous l'action de l'eau bouillante. Autrement il serait assez difficile de comprendre pourquoi un verre n'éclate pas avec la cuillère. Or cette cause, *juxta physicorum sententiam*, est due à l'inégale dilatation des diverses parties du verre. En effet, dans un verre ordinaire, les parois n'ont pas partout la même épaisseur; or l'eau bouillante venant en contact avec le verre, celui-ci, comme tout autre corps sous l'influence de la chaleur, se dilate; mais, pour une raison bien naturelle, les parties plus minces se réchauffent plus vite que les autres; de là, inégale dilatation et, comme conséquence finale et nécessaire, rupture du verre. On voit donc par là pourquoi un verre parfaitement régulier n'aurait pas besoin du secours d'une cuillère pour résister à l'action de l'eau bouillante.

"Maintenant, arrivons au fait. Pourquoi une cuillère empêche-t-elle le verre de se rompre? La réponse me semble facile après les principes que je viens de poser. En effet, nous avons vu que la cause pour laquelle le verre éclate est l'inégale dilatation de ses différentes parties; or, on ne peut détruire un effet qu'en enlevant la cause qui le produit: pas d'effet sans cause, suivant le langage de l'école. Donc la cuillère détruit l'effet parce qu'elle enlève la cause. Maintenant de quelle manière cette cause est-elle enlevée? c'est là le point important. Il n'y a, selon moi, qu'un seul moyen d'expliquer le fait, et le voici: la cuillère, qu'il faut supposer métallique, bien entendu, et de plus à une température assez basse, recevant le contact de l'eau bouillante avant le verre lui-même—

condition *sine qua non*— absorbe une certaine quantité de calorique, et c'est cette absorption, qui, en diminuant le pouvoir calorifique de l'eau, l'empêche de faire éclater le verre.

“Voilà l'humble opinion que je livre avec crainte et tremblement aux savantes et profondes méditations des lecteurs de l'*Abeille*. Je ne sais pas si elle est bien lumineuse,—d'ailleurs le fût-elle, je serais probablement trop modeste pour m'en apercevoir et surtout pour le dire,—mais, du moins, elle me paraît convaincante, et, à moins de voir le contraire clairement et irréfutablement démontré par quelque savantissime confrère, je n'en démordrai pas.”

“En terminant vous me permettrez de poser à votre correspondant du Kentuckday, une petite question qui naît tout naturellement de son problème, et qu'il a dû résoudre, je n'en doute pas, dans le cours des scrupuleuses expériences qui l'ont amené à la découverte de son phénomène : quelle quantité de calorique doit absorber la cuillère pour empêcher l'action de l'eau bouillante sur le verre. Ce problème, il me semble, me ferait venir l'eau à la bouche si j'étais tant soit peu passionné pour les calculs algébriques, et je suis bien certain que le scrupuleux Regnault n'aurait jamais voulu s'endormir sans en avoir trouvé la solution. Mais, hélas ! faut-il le dire à ma honte ? les mathématiques ne m'ont jamais enthousiasmé. J'ai un cœur de pierre, qui résiste cruellement aux touchantes émotions d'une équation algébrique, fût-elle au reste, du quatrième degré, et à plusieurs inconnus, l'innommable labyrinthe d'un problème compliqué a quelque chose qui effraye mon imagination, et plus d'une fois, j'ai préféré rester dans un doute tout à fait inoffensif, plutôt que de m'aventurer dans ces tortueux dédales où je me serais infailliblement perdu. Que voulez-vous ? est-ce ma faute à moi si je n'ai pas la *bosse mathématique* ?

“Mais je commence à m'apercevoir que ce n'est plus l'amour de la science qui me fait parler, mais bien le seul plaisir de satisfaire une démangeaison de langue ; or à ce mal—qui en est un véritable—il n'y a, vous le savez, qu'un remède : le silence.

ARAGO.

Nouvelles locales.

Nos Seigneurs les Evêques de la Province se sont assemblés cette semaine pour assister à une réunion du Conseil de l'Instruction publique.

On doit, paraît-il, nous donner cet après-midi une séance de gymnastique, de prestidigitation etc. Il paraît que les tours de force dont nous allons être té-

moins sont tous simplement merveilleux.

M. l'abbé J.-O. Simard a repris sa besogne au Petit Séminaire dès la fin de la semaine dernière.

La série des cours publics s'ouvre ce soir par une conférence de M. le grand Vicaire T.-E. Hamel, sur : *La Géologie et la Révélation*.

Société Laval.

La séance de jeudi dernier a été une des plus solennelles que nous ayons eue. Il s'agissait d'un concours de déclamation, appelé *pour de bonnes raisons* : “Concours de l'*Abeille*,” et dont le but est de favoriser la culture et le perfectionnement du débit oratoire. L'encouragement n'est ni directement, ni exclusivement moral. On accuse, ce qui est grave, on accuse généralement l'*Abeille* d'avoir mis en cible quelques prix.

Les faits ont bien justifié nos espérances. Six orateurs étaient sur les rangs. Nous donnons leurs noms avec le titre des morceaux qu'ils ont déclamés. M. Eugène Roy : Extrait du discours prononcé par Son Honneur le Juge Routhier à la première séance du Congrès catholique.

M. Cléophas Charland : Extrait du discours de Walter Raleigh à ses juges.

M. Joseph Fortin : Extrait d'un discours prononcé par Montalembert en 1831, contre le monopole universitaire.

M. Philéas Corriveau : Le martyre de Constantin Brancovan et de ses trois fils. (Poésie).

M. Alfred Létourneau : Extrait d'un discours de Vergniaud, en appelant au peuple pour le jugement de Louis XVI.

M. Eugène Lapointe : Extrait du discours d'O'Connell, en réponse au discours du trône.

Les membres de la Société St-Louis de Gonzague avaient gracieusement accepté l'invitation d'assister à cette séance. Le succès a été complet. Les applaudissements frénétiques qui ont accueilli chaque discours montrent bien le mérite des orateurs et la perfection de leur action.

M. le grand Vicaire Hamel, MM. Bégin, Laflamme et Gagnon, en acceptant généreusement la besogne d'arbitres, ont montré toute l'importance et l'utilité de ce concours.

UN MEMBRE.

Société St-François de Sales.

Jeudi dernier, avant de procéder à nos délibérations ordinaires, la Société St-Jean-Baptiste des E. E. est venue nous dire un mot à l'oreille, d'une voix aussi douce que possible en pareille circonstance : “Famine, famine !” disait-elle, et ses interprètes, MM. C. Couët, Joseph Pelletier, H. DeFoy et Siméon Jolicœur, nous redirent ses plaintes et les profonds gémissements qu'ils entendaient sortir de la caisse du trésorier. Il paraît que cet

état de chose a été pris en considération et qu'une prompté opération financière doit produire un grand bien.

Après ces confidences, la discussion—parallèle entre Louis XIV et Napoléon I—commencée depuis plusieurs séances se termina chaudement. MM. R. Paquin et A. Edge défendaient le vainqueur d'Austerlitz, et MM. Jos. Edge et A. Rodrigue plaidèrent en faveur de Louis XIV. Ces jeunes discutants se sont défendus avec beaucoup de chaleur et d'entraînement. Les jeunes membres de la Société paraissent remplis d'un beau zèle, mais... chut... il paraît que les anciens nous préparent quelque chose de bien, si l'on en croit les rumeurs.

J. B.

Industrie américaine.

On a calculé que dans New-York et Brooklyn, plus de trois millions de vieux souliers sont chaque année jetés à la voirie. Que deviennent-ils ? A quoi peut-on les employer ?—On sait que depuis longtemps ces vieux morceaux de cuir servent à la fabrication du bleu de Prusse. Mais l'ardeur avec laquelle les chiffonniers cherchaient depuis quelque temps ces vieilles loques avait fait croire à un autre usage, et voici ce qu'on vient de découvrir. Le marchand de vieux souliers en fait trois parts. Une première, composée de ceux qui ne sont pas complètement abimés, que l'on recoud, raffistole le mieux possible et qui sont vendus avec grands profits. Dans un second groupe, on range ceux qui ont encore quelques morceaux à moitié usés et que l'on destine à réparer les autres. Enfin les débris de tous ces débris, les semelles surtout, sont, par un procédé qui est encore un mystère, convertis en un *rhum de la Jamaïque* hautement apprécié des gourmets ! On dit qu'on commence par une longue ébullition dans l'alcool, puis on laisse reposer trois semaines et le résultat est une liqueur, riche en couleur, d'un bouquet caractéristique, délicieuse. On ne sait pas combien il entre de paires dans chaque gallon de cette Jamaïque New-Yorkaise.

Discussion entre un pêcheur et un botaniste.

(Suite.)

Le botaniste.

M. le pêcheur, il faut avouer que dans cette excursion, vous vous étiez réservé la plus belle part. Vos compagnons ne devaient pas être aussi enthousiasmés de leur promenade nocturne. Quel plaisir, par exemple, a pu avoir votre pauvre camarade, condamné toute la nuit à agiter un flambeau pour vous attirer des poissons, dont vous faisiez capture à sa barbe ?...

—La botanique est une science aride, dites-vous. Pour moi, je peux vous prou-

vor que, quand même cette science ne serait pas la plus utile, elle ne laisserait pas que d'être fort cultivée, parce qu'elle est la plus belle, la plus agréable de toutes les sciences.

Le pêcheur.

Nos goûts sont fort opposés; c'est une science qui m'a toujours peu satisfait. Les notions que j'en ai, je les ai acquises au collège, et je vous assure que ce n'était pas par amour de la science, mais simplement pour passer mon baccalauréat.

Cependant comme je me pique un peu de science, j'ai tenu à conserver ce que je sais sur la botanique et parfois, j'ouvre encore les livres qui en traitent; mais c'est toujours avec répugnance et jusqu'ici, tout ce que j'ai appris sur cette science me confirme dans l'opinion qu'elle est une science rien moins qu'attrayante.

Le botaniste.

Ne vous en déplaise, c'est que vous avez des préjugés: surmontez un peu le dégoût que peut occasionner la sécheresse de la théorie, et je vous jure que l'application de cette théorie, vous récompensera mille fois de vos peines.

La botanique est, si je puis m'exprimer ainsi, la moins matérielle de toutes les sciences. Voulez-vous faire une expérience en physique, en chimie, il faut vous entourer de gaz, d'acides, souvent rien moins qu'odoriférants.

En botanique, les expériences se font sur ce qu'il y a de plus brillant, de plus gracieux, de plus suave, de plus majestueux dans la nature, le règne végétal: les fleurs environnent constamment le botaniste dans ses recherches et il n'aspire que des parfums.

Toujours en relation avec ce qu'il y a de plus riant, son imagination se remplit d'idées riantes et agréables, lorsqu'il contemple les formes si élégantes, si harmonieusement variées des plantes.

Dès notre enfance, les arbres avec leur feuillage tendre et touffu, les fleurs avec leurs vives et fraîches couleurs, le gazon verdoyant des prairies, enfin la splendeur, la richesse, la magnifique profusion que déploie la végétation, ont éveillé dans nos cœurs mille douceurs et suaves émotions, et, depuis l'âge le plus tendre, nous conservons pour le règne végétal une prédilection marquée qui ne fait que s'accroître avec les années. Ceci est d'une stricte vérité. Il n'est pas un homme un peu sensible, qui ne soit ravi à l'aspect d'une fleur entrouvrant son calice, recouvert d'une rosée plus pure que le cristal, aux premiers rayons de l'aurore.

A mesure que l'intelligence de l'homme se développe, il considère de plus près, ces plantes dont la beauté l'a séduit dès ses jeunes années, et il voit que leur existence est régie par des lois aussi simples qu'admirables. De cette observation est née la botanique. Cette science considérant la vie intime des végétaux, a révélé aux mortels leur organisation merveilleuse, l'ingénieux travail qui se fait constamment sous leur riche parure.

Quo d'organes, quo de vaisseaux, quo d'instruments qui forment une série complète d'opérations d'une mécanique sublime! Dans cette étude de la nature, l'homme marche de merveilles en merveilles et il s'élève insensiblement vers celui qui dans cette multitude presque infinie de plantes qui parent notre planète, a créé autant de chefs-d'œuvre.

Aussi la botanique est-elle une science pleine d'attraits pour les âmes pieuses, la science qui peut contribuer le plus à donner à nos mœurs un je ne sais quoi de pur et de religieux. Car c'est dans le monde des plantes que la sagesse, l'ordre, la bonté de la Providence brillent le plus et que l'harmonie de la création est la plus visible. Comme l'harmonie est ce qui plaît le plus aux hommes, le règne végétal où elle brille d'un céleste reflet, est ce qui attire davantage. Chaque petit coin de terre a sa végétation particulière: gaie et riante sur les bords des ruisseaux et des lacs, élégante et gracieuse dans les vallées, riche et majestueuse dans les plaines fécondes, vigoureuse et un peu sauvage sur les montagnes, elle nous présente à chaque pas des scènes différentes, qui forment dans leur ensemble, la plus ravissante harmonie. Aussi rien d'étonnant, qu'une science telle que la botanique rende l'homme meilleur; car elle le mène droit à Dieu. C'est Linnée qui s'écria un jour: "Il est un Dieu! la mousse des rochers me le révèle aussi bien que le chêne majestueux de nos forêts." Enfin pour terminer, la botanique procure des plaisirs qui réjouissent l'esprit et le cœur, et c'est profaner cette science que de la mettre en parallèle avec les grotesques amusements du pêcheur.

Le pêcheur.

Est-il besoin de savoir la botanique pour sentir, pour admirer les beautés de la nature? Les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes de l'humanité seraient donc privés d'un plaisir aussi suave, s'il n'était accessible qu'à messieurs les botanistes.

Détrompez-vous, Dieu a donné à tout le monde de jouir du spectacle de ses œuvres, il a étalé aux regards de tous les mortels, les beautés, les merveilles qu'il a semées à pleines mains dans le règne végétal. Cependant, il y a une grande différence entre les botanistes et le commun des mortels. A l'aspect d'une fleur, moi ignorant, je m'en approche, j'en aspire le parfum, je lui touche en tremblant, de crainte de la ternir, et je la laisse sur sa tige comme sur le piedestal, où elle apparaît avec le plus de grâce. Vous M. le botaniste, vous la coupez sans pitié, sous prétexte de science, vous l'enfouissez dans votre sac, vous vous retirez dans votre cabinet pour la disséquer et vous n'en faites plus qu'un squelette.

Or, je vous le demande, où une fleur est-elle la plus propre à attirer mon admiration, où a-t-elle le plus de grâce et d'éclat? En plein air, au milieu des champs ou sur les tablettes chargées des plantes jaunies de votre herbier?... Eh

bien, c'est parmi celles-ci que les botanistes, à l'exclusion des autres hommes, se plaisent d'avantage.

Je suppose qu'un aveugle de naissance recouvre soudain la vue et qu'il veuille contempler le riant tableau de la végétation dans ce qu'il a de plus séduisant. Pensez-vous que j'irais le conduire dans l'herbier d'un botaniste, qui n'aurait que des débris d'arbrisseaux à lui montrer, qui, prétendant lui expliquer le système végétal, lui débiterait une nomenclature de mots dont les botanistes seuls possèdent le secret, et l'étourdirait en lui exhibant ses végétaux *monocotylédones*, *dicotylédones*, *acotylédones*?... Le pauvre homme regretterait peut-être d'avoir recouvré la vue.

Non, je le conduirais dans un de ces vallons solitaires où la végétation est la plus luxuriante, où, sous l'ombrage d'un superbe feuillage, les fleurs aux couleurs les plus fraîches et les plus riantes se nuancent avec l'agréable verdure d'un tendre gazon, et, je vous l'assure, il n'aurait pas besoin de savoir la botanique pour être ravi, à l'aspect d'un tel tableau.

Du reste, comment se fait-il que ce sont les botanistes qui dans leurs écrits, ont le moins senti la nature? Tous leurs ouvrages ne sont que de sèches nomenclatures, et ils ne respirent aucunement cette grâce, cette délicatesse, cette charmante variété qui est le propre des plantes qu'ils étudient.

Fenelon ne savait point la botanique, Buffon était presque ignorant dans cette science, Chateaubriand l'était tout à fait et cependant, personne n'a mieux saisi, décrit la nature que ces écrivains. Bernardin de Saint-Pierre, dans ses ravissantes "études de la nature" accuserait les botanistes de faire toujours de la science aride, où ils ne devraient faire que de la poésie. Enfin pour terminer, si la botanique est si propre à élever l'âme à Dieu, pouvez-vous me dire pourquoi plusieurs fameux botanistes ne furent que de vrais athées?

(à continuer.)

Conditions de ce Journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abcille.

Agents: à la petite salle, M. L. Fortier; chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couet; à Ste-Anne, M. G. Goudreau; à Sorel, M. O. Beland; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste-Thérèse, M. J. Lord; à Chicoutimi, M. E. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin; à Rimouski, M. J. Rioux; à l'Assomption, M. A. Marsollet; au collège de St-Laurent, M. Z.-N. Blais.